

Über Wasser

Au fil de l'eau

Newsletter des Flussvertrags Amel und Rur

Newsletter du Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour



n° 1

Été 2021

Photo Bayehon en amont de Longfaye.



www.excelle.be

PRÉ-PRESSE

IMPRESSION

PHOTOS & DRONES

Lodomez 3 • 4970 STAVELOT
Tél + 32 80 89 22 22 • info@excelle.be

Côté Cour Côté Jardin

0494 20 00 90

HAVET Benjamin
Rue Léon Crismer, 2 - B-4970 STAVELOT

Pares & jardins

- Aménagements et entretiens
- Terrasses, étangs,...
- Jardins naturels "nature admise"



Boucherie-Charcuterie Artisanale sprl

NAILIS

Rue de la Gare 53, 4950 Waimes - Tél.: 080/67 91 19



Librairie

Le Rat des Champs

Rue de l'Hôtel de Ville 11
6690 Vielsalm

librairieleratdeschamps@gmail.com
080339093



PECHER à VIELSALM

<http://www.lasalmiote.be>

La Salm et ses affluents
+/-60 km de rive
truite et ombre

Rempoissonnement tous les mois

Renseignement : 0498141943

Lacs des Doyards
11 ha
Truite, blancs, brochet,
perche et carpe

Jardinage • Aquariophilie • Oisellerie • Animalerie • Pêche



L'Oisellerie Malmédienne

9, rue Neuve (Pont Neuf)
B-4960 Malmedy

TÉL. +32 (0) 80 33 08 34

Parking aisé à l'arrière du magasin

Proxy Trois-Ponts

Avenue de la Salm 150, 4980 Trois-ponts Tél : 080/68 48 70

VOTRE PARTENAIRE DES PRODUCTEURS LOCAUX

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h
le dimanche et jours fériés de 8h à 12h



L'INFORMATIQUE pour les PROS

Administration réseau
Technique réseau
Programmation



Entretien et réparation toutes marques

4950 Waimes - 78, rue de Hotfleux - Tel. : 080672417 - Fax: 080672456 info@mmsit.be

Sommaire

Sommaire/Editorial	p.1
Le 7 ^{ème} inventaire des cours d'eau du CRA-R	p.2 à 3
Pollution accidentelle de l'Amel à Deidenberg	p.3
Le topo-guide GRP 571 « Tour des Vallées des Légendes : Amblève – Salm – Lienne »	p.4
Animations « Ici commence la mer »	p.4 à 5
Lutte contre les plantes invasives	p.6 à 7
Frayères	p.7
Grands travaux à la centrale hydroélectrique de Coo	p.8 à 9
La gestion des inondations en Wallonie, tous concernés ... tous impliqués !	p.10 à 11
À venir !	p.12

Editorial

Voici un bon moment déjà que le Contrat rivière Amblève/Rour n'a plus proposé son bulletin de liaison « Über Wasser – Au fil de l'Eau », faute de temps et aussi impacté par l'apparition du Covid-19 et toutes les contraintes en découlant. Seule notre page Facebook vous permettait d'avoir des infos sur les actions et événements se déroulant dans notre bassin.

Voilà pourquoi nous avons décidé de sortir cette 1^{ère} Newsletter, afin de vous informer en attendant la possibilité de vous proposer à nouveau un bulletin de liaison complet.

Au moment de boucler cette Newsletter, notre région subit des inondations exceptionnelles. Certaines de nos communes ont été particulièrement impactées avec de très importants dégâts, courage aux sinistrés touchés par cette catastrophe !

Bonne lecture, et bons congés à celles et ceux qui en prennent.

L'équipe du CRA-R



2021 : le Contrat rivière Amblève-Rour actualise pour la 7^{ème} fois son inventaire des cours d'eau

La cellule de coordination du Contrat de rivière Amblève/Rour est tenue de réaliser tous les trois ans un inventaire de l'ensemble des cours d'eau de son bassin hydrographique selon un canevas fourni par le Service Public de Wallonie et commun à l'ensemble des Contrats de Rivières Wallons (AGW 13/11/2008 - Art. R.48. §1er).

Depuis 2015, l'inventaire de terrain se fait via le logiciel Fulcrum, très pratique puisqu'installé sur tablette ou sur smartphone, il nous permet un encodage directement sur le terrain (nouveaux points d'inventaire et mise à jour des points déjà existants). Utilisé par tous les Contrats de rivières, cette base de données, accessible en consultation à tous nos partenaires, permettra aussi, plus facilement, une mise à jour au fur et à mesure de la résolution des actions.



Inventaire d'une zone d'érosion.

Cet inventaire doit permettre de dresser un état des lieux des dégradations et de prioriser les actions à mener pour la protection et la valorisation des eaux. Nos observations tiennent compte notamment des objectifs des Plans de Gestion par District Hydrographique (PGDH) et de son programme de mesures ainsi que du Programme de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI). De nouvelles thématiques émergent, d'autres se (re) découvrent. Elles sont également liées aux modifications climatiques, et à l'augmentation des épisodes de sécheresse ou d'inondation que l'on a connu. Ces changements auront une influence directe sur le fonctionnement et la gestion de notre bassin.



Utilisation de Fulcrum en inventaire.

Les thèmes inventoriés sont :

Captage, Rejet, Déchet, Entrave, Erosion, Ouvrage, Plante invasive, Protection de berge, Patrimoine lié à l'eau, Zone humide, Autres.

Dans les fiches «autres», nous retrouvons des thèmes tels que : sites kayak, sites castors, les dispositifs de mesure des débits, les aulnes malades, les panneaux avec nom des cours d'eau, les nichoirs pour oiseaux d'eau et chauve-souris, etc ...

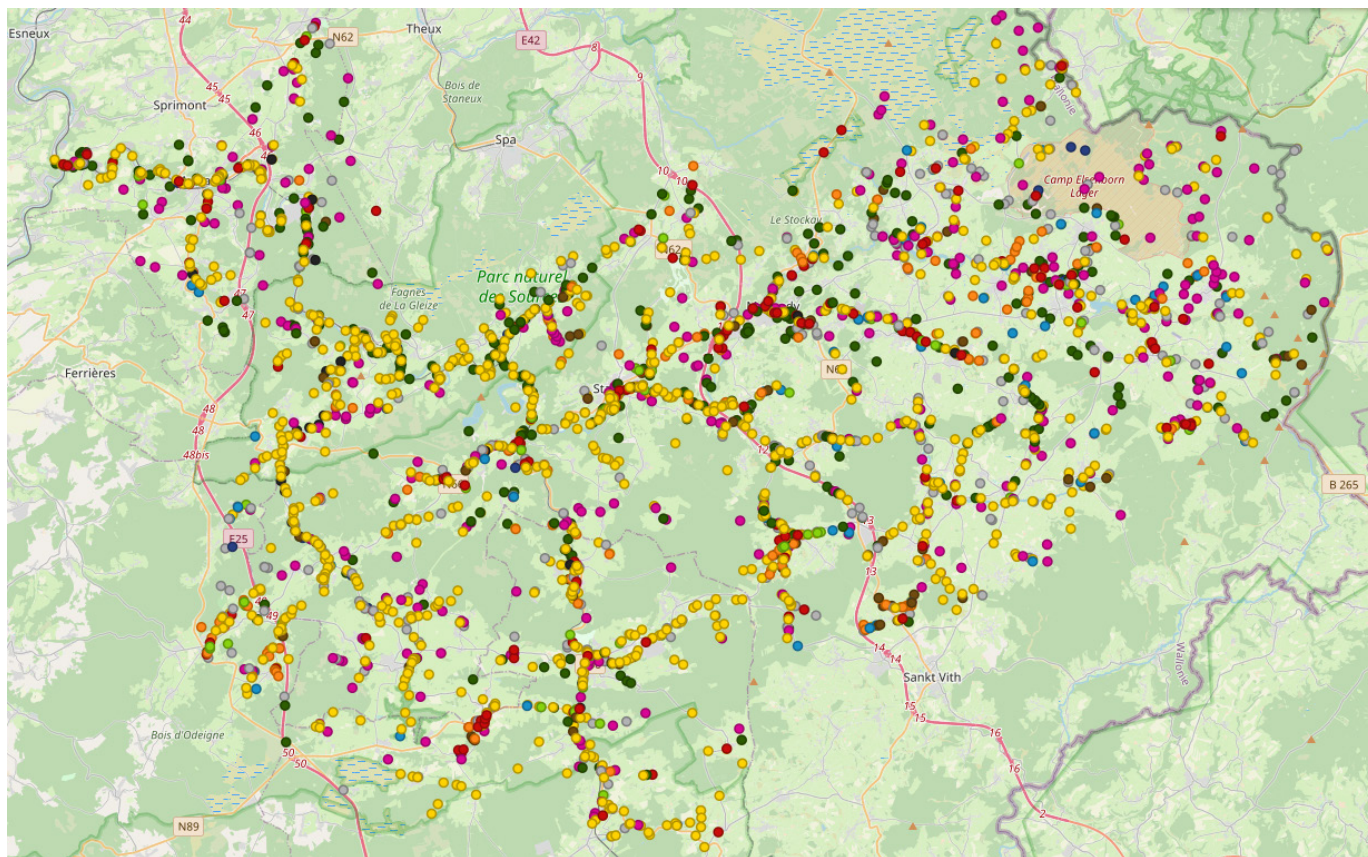
Tous les points inventoriés ne sont pas nécessairement des points négatifs. Des ouvrages existants qui méritent d'être connus, des éléments positifs à mettre en valeur, etc ... sont également relevés.

Le dernier inventaire complet de nos cours d'eau, à l'origine du Programme d'actions 2020-2022 actuellement en cours, a été réalisé en 2018 et début 2019. Depuis fin mai 2021, les membres de notre équipe ont redémarré un nouvel inventaire complet des cours d'eau de notre bassin. Mais la tâche est facilitée par les parcours d'une très grande partie de nos cours d'eau déjà effectués depuis l'an passé à l'occasion de plusieurs inventaires « spécifiques » que nous avons dû réaliser (sites castors,

croisement sentiers/cours d'eau, photos de nos différents cours d'eau lors d'étiages sévères ou de fortes crues, repérage/contrôle de sites de plantes invasives, ...). Lors de ces inventaires spécifiques, nous avons pu également déjà ajouter à l'inventaire « général » des constats faits à ces moments.

Nous faisons nos inventaires « par commune » et,

avant de les commencer, demandons à nos partenaires communaux s'ils désirent que nous soyons plus particulièrement attentifs à certains points. Une fois l'inventaire d'une commune terminé, nous réalisons un dossier présentant les résultats, qui servira de base pour la mise au point l'an prochain des actions du futur programme 2023-2025 !



Points d'inventaires du CRA-R sur Fulcrum.

Pollution accidentelle de l'Amel à Deidenberg

Le 27 mai dernier, au niveau du village de Deidenberg dans la commune d'Amel, des travaux de réfection de la route régionale N659 ont été à l'origine de la pollution de l'Amel, se trouvant en contre-bas de la route.

La couche liquide d'émulsion de bitume, permettant d'assurer la liaison entre l'ancienne et la nouvelle couche de revêtement, a été emportée par les pluies abondantes. Ce produit à base d'hydrocarbures s'est donc retrouvé dans le ruisseau par l'intermédiaire des avaloirs, donnant à l'eau une coloration brunâtre peu ragoûtante et nocive pour la vie aquatique.

Dès les autorités concernées prévenues, leurs services ont réagi en bouchant la sortie des avaloirs et en disposant un barrage flottant sur l'Amel afin d'empêcher une amplification de la pollution. Une firme spécialisée d'Engis, appelée à la rescousse, a également pu pomper hors des avaloirs et des égouts +/- 4 m³ d'eau polluée, qui n'aurait donc pas impacté la rivière.

Le topo-guide GRP 571 « Tour des Vallées des Légendes : Amblève – Salm – Lienne »

En manque d'idées balades ? Le topo-guide GRP 571 « Tour des Vallées des Légendes : Amblève – Salm – Lienne » vous comblera !

Après une révision profonde de son contenu (à laquelle le Contrat rivière Amblève/Rour a modestement contribué), l'asbl Les Sentiers de Grande Randonnée a réédité en 2019, pour la 7^{ème} fois déjà, le topo-guide décrivant ce tracé de randonnée. Au départ de Pont-de-Sçay, son trajet vous fait d'abord remonter la vallée de l'Amblève, puis celle de la Salm jusqu'à Gouvy, avant de redescendre vers le point de départ via la vallée de la Lienne et à nouveau celle de l'Amblève. La (re)découverte des merveilleux paysages de ces cours d'eau et de leurs affluents vous feront vite comprendre pourquoi tant de contes et légendes ont été inspirés par ces lieux tantôt « mystérieux », tantôt « fantastiques » !

Comme le tracé forme une boucle, ce Sentier de Grande Randonnée (GR) est rebaptisé GR « de Pays » (GRP), et son balisage est maintenant constitué de traits horizontaux jaunes et rouges (au lieu des blancs et rouges précédents). Ceux-ci vous guideront le long des 187 km du parcours complet, qui ne manquera pas de vous faire crapahuter sur les versants de ces vallées, pour longer par moment les eaux des rivières et ruisseaux, et pour les admirer de plus haut à d'autres moments.

Disponible auprès de la plupart des centres d'information touristiques de la région (Maisons et Offices du tourisme, Syndicats d'initiatives, ...), ou même dans certaines librairies, vous pouvez également le commander directement auprès des Sentiers de Grande Randonnée (infos et coordonnées sur www.grsentiers.org).

Profitez-en, et faites le plein de nature à l'occasion de balades sur ce magnifique parcours !



Animation s « Ici commence la mer »



Une toute nouvelle animation à destination des écoles du sous-bassin a été imaginée par le Contrat de rivière Ablève/Rour ! Il s'agit de l'animation « ici commence la mer ». Cette animation a été conçue en lien avec la campagne « ici commence la mer, ne jetez rien » de la SPGE et des organismes d'assainissement, à laquelle les contrats rivières se sont associés, au cours de laquelle des plaques émaillées ont été apposées par les communes aux abords de certains avaloirs.



Où vont les déchets que l'on jetterait dans un avaloir ?

A cette question, peu savent y répondre. Et pourtant, ils atterrissent dans la rivière ! Pour le démontrer, nous déversons de l'eau colorée à la fluorescéine (ce colorant n'a aucune répercussion environnementale) dans un avaloir proche de l'école et qui fini par se retrouver... dans la rivière toute proche. A l'occasion, un barrage flottant est aussi placé dans l'eau pour voir la quantité de déchets arrêtés.



Puis vient la question : *Combien de temps ces déchets vont-ils mettre à se dégrader ?*

La durée de vie des déchets sauvages est variable mais les élèves sont effarés d'apprendre qu'une bouteille en plastique met de 1000 à 5000 ans avant d'être totalement dégradée !



Et lorsqu'ils atterrissent dans les cours d'eau, où vont ces déchets ?

Ils sont transportés par le courant et se retrouvent dans la mer, où ils vont grossir le 7^{ème} continent de plastique, grand comme 120 fois la Belgique ! Quand ils ne sont pas avalés par des animaux qui les confondent avec leur nourriture ! Trouvons vite ensemble des solutions pour éviter que des déchets ne se retrouvent dans nos rivières et au final dans la mer !

L'animation se termine par une activité très appréciée des enfants : taguer le message « ici commence la mer, ne jetez rien » aux abords des avaloirs de l'école, afin de sensibiliser un maximum de personnes au fait que les déchets jetés dans un avaloir (comme le typique mégot qui, n'oublions pas, pollue à lui seul 500L d'eau) se retrouvent dans les cours d'eau et au final dans la mer... Deux écoles primaires du sous-bassin de l'Am-



blève labellisées « écoles plus propres » par BeWaPP (à Bellevaux et à Grand-Halleux), les écoles primaires de la commune de Stoumont et l'école du centre de Malmedy ont pu bénéficier de l'animation.

Cette animation destinée au premier abord aux enfants aura, on l'espère, sensibilisé une partie des prochaines générations à la protection de nos rivières et océans.

Lutte contre les plantes invasives : Aide bénévole bienvenue !

Parmi les actions du Contrat rivière Amblève/Rour et de ses partenaires figure la lutte contre les plantes invasives, qui malheureusement portent bien leur nom et se propagent très rapidement.

Faisant partie des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), ces plantes posent de nombreux problèmes, à commencer par leur concurrence avec nos plantes indigènes. Certaines plantes aquatiques exotiques peuvent proliférer au point de recouvrir toute la surface d'un cours d'eau ou plan d'eau qu'elles colonisent. D'autres espèces, comme la berce du Caucase, sont même dangereuses pour l'homme, leur sève photo-sensibilisante pouvant provoquer des brûlures au 3^{ème} degré sur les zones de peau touchées, une fois celles-ci exposées aux UV du soleil !

Ce n'est donc pas étonnant que la berce fut, dès 2009, la première espèce ciblée par des actions de notre Contrat rivière. Au vu de la dangerosité de cette plante, uniquement des partenaires dûment formés à la bonne technique et surtout aux précautions à prendre pour ne pas se faire brûler nous aident à leur gestion ! L'expérience de plus de 10 ans de gestion (plus de 80% d'éradication dans notre bassin hydrographique à ce jour) nous a permis de nous attaquer à d'autres espèces avec efficacité, dont la balsamine de l'Himalaya, le mimule tacheté ou encore l'élodée, moins risquées à gérer, et pour lesquelles le recours à l'aide de bénévoles est donc possible.

L'avant/après de notre gestion du mimule tacheté sur le Schinderbach.



Gestion de balsamine sur des affluents de l'Amblève (Roannay, ruisseau de Cour, etc) avec l'équipe du CRA-R et le Fagotin.

Cette année encore, plusieurs actions de gestion de notre équipe ont déjà été menées ou vont avoir lieu (pour celles à venir, tout bénévole désireux d'y participer sera vivement le bienvenu) :

- 5 et 6 juillet, gestion des mimules sur le Schinderbach (au sud-ouest de Schoppen, commune d'Amel) ;
- 6 juillet, gestion des mimules (et une partie des balsamines) sur la Warche entre le barrage de Robertville et la confluence du Bayehon ;
- 12 et 13 juillet, gestion des balsamines du Roannay et de ses affluents sur la commune de Stoumont (d'autres journées prévues ont été reportés suite aux crues de ces cours d'eau)
- Vers fin juillet (date imprécise suite aux crues), gestion des balsamines du Bâleur (déjà entamée fin juin)
- Le 7 août, 2^{ème} passage de gestion des balsamines le long de petits affluents de l'Amblève en contrebas de Stoumont, organisée par Le Fagotin (1^{er} passage effectué le 19 juin dernier)
- En septembre (si nécessaire, date à fixer alors), gestion de l'élodée dans la mare d'Havelange (commune d'Aywaille).

Si vous aussi vous désirez prendre part à cette lutte, même pour un court moment, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 080/282.435 ou 0474/574.474 ou par mail via notre adresse : crambleve@gmail.com. Nous serons heureux de vous avoir à nos côtés pour nous aider dans ce combat contre ces « envahisseurs », au plus grand profit de notre nature !



Gestion de berces du Caucase au Rocher de Warche, Malmédy, lors de la campagne de 2021.

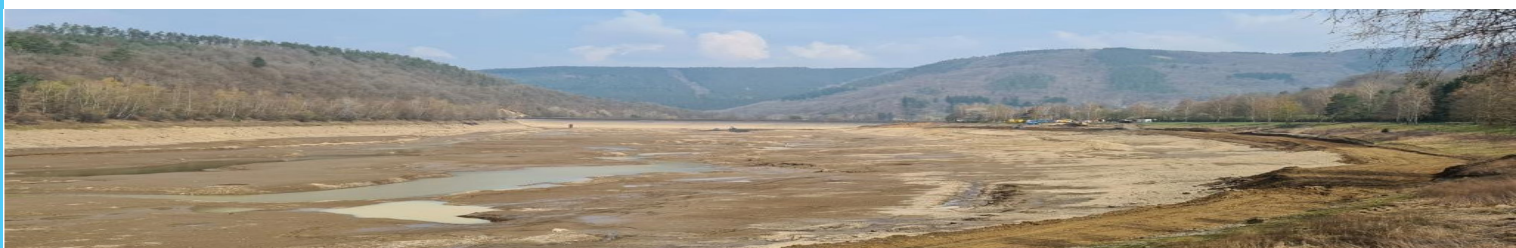
Frayères

Avec l'aide des représentants des sociétés de pêche, et dans le but de favoriser la reproduction naturelle des poissons, le Contrat de rivière Amblève/Rour a dressé un inventaire des frayères présentes sur le sous-bassin de l'Amblève, aussi bien sur de grandes rivières comme l'Amblève, la Lienne, la Salm, ... mais également sur de petits affluents comme par exemple le Magiru. Résultats : 25 frayères sont en bon état et 15 sont à rénover. Des projets de restauration sont prévus durant l'année 2022.



Manhattan en réunion de concertation pour le projet frayères avec le président de la société de pêche Lienne et Chavanne, Alain Meyer.

Grands travaux à la centrale hydroélectrique de Coo



Panorama du lac de Coo vide, impressionnant !

Après 50 ans de bons et loyaux services, la centrale hydroélectrique de Coo subit actuellement des travaux importants visant à l'extension de ses capacités. Cette centrale, gérée par Engie-Electrabel (partenaire de notre Contrat rivière) fonctionne en circuit fermé et permet de stocker de l'énergie et de la restituer à la demande. C'est particulièrement utile en cette période où les énergies alternatives se développent de plus en plus.

Ainsi, lors des moments où la production électrique dépasse la demande, notamment lors des journées bien ensoleillées pour les panneaux solaires, ou de bons vents continus pour les éoliennes, la centrale va utiliser cet excédent pour pomper l'eau du bassin inférieur et l'envoyer vers 2 bassins supérieurs au sommet de la colline. Quand la production électrique est inférieure à la demande, la centrale laisse redescendre l'eau des bassins supérieurs vers le bassin inférieur, actionnant au passage des turbines hydroélectriques produisant l'électricité manquante, en grande quantité (1080 MW, l'équivalent d'une tranche nucléaire) et quasi instantanément.

Les travaux sont prévus en plusieurs phases. Actuellement, le rehaussement d'un des 2 bassins supérieurs, et le réaménagement du bassin inférieur permettant le pompage d'une plus grande partie de l'eau qu'il contient va augmenter la capacité de l'énergie stockée de 425 MWh. Dans une phase ultérieure, le remplacement de certains équipements permettra aux turbines de gagner en puissance, accroissant encore cette capacité.

Les travaux au bassin inférieur, comprenant également la rénovation des digues, ont nécessité la vidange de l'eau qu'il contenait. Une partie a été pompée pour remplir les bassins supérieurs, le reste a été vidangé vers l'Amblève. Cette vidange, effectuée mi-avril, s'est faite en prenant le maximum de précautions afin de ne pas entraîner le colmatage du lit de l'Amblève par des sédiments issus du bassin.



Photo du lac de Coo avant sa vidange.



Photo après la vidange de Coo, au niveau du barrage aval.



Photo au commencement des travaux.



De même, pour les poissons présents dans le bassin, des poches d'eau « refuges » ont été maintenues et une opération de sauvetage mise sur pied. Avec l'aide d'Engie, des sociétés de pêches de la région, du Service de la Pêche, du SPW-DNF,

de l'entreprise Explo-Tech pour la sécurité et de membres de l'équipe du Contrat rivière, plusieurs jours ont été consacrés pour capturer les poissons réfugiés dans ces poches et les transporter jusque dans les bassins supérieurs où ils pourront attendre la fin des travaux en toute sécurité.



Voici le détail des poissons récupérés : Une centaine de carpes, 30 à 40 sandres, une dizaine de perches, quelques gardons, des grémilles et une vingtaine de brèmes.

Une estimation de +/- 2 tonnes de poissons a été réalisée.

Des visites guidées ont été proposées par Engie-Electrabel afin de permettre aux citoyens de découvrir ces travaux. Le Contrat rivière Amblève/Rour et ses partenaires ont eu la chance de pouvoir y participer également, profitant des explications données par M. Loch, responsable du site et notre guide du jour, que nous remercions encore pour cette magnifique visite !



La gestion des inondations en Wallonie, tous concernés ... tous impliqués !

Enquête publique : les Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) 2022-2027

La Wallonie est depuis toujours confrontée aux inondations, et les changements climatiques actuels ne vont pas améliorer les choses à ce sujet, que du contraire !

Sous l'impulsion de la Directive Inondation, les Plans de Gestion pour les 4 Districts Hydrographiques Internationaux (Meuse, Escaut, Rhin, Seine) permettent de se fixer ensemble des objectifs en matière de gestion des inondations et de définir des mesures pour les atteindre. A l'occasion de leur mise à jour, vous pouvez donner votre avis sur ces nouveaux plans en participant à l'enquête publique qui se tient du 3 mai au 3 novembre 2021.



Photo des inondations de 2021.

Parmi les documents ainsi accessibles, vous pourrez parcourir :

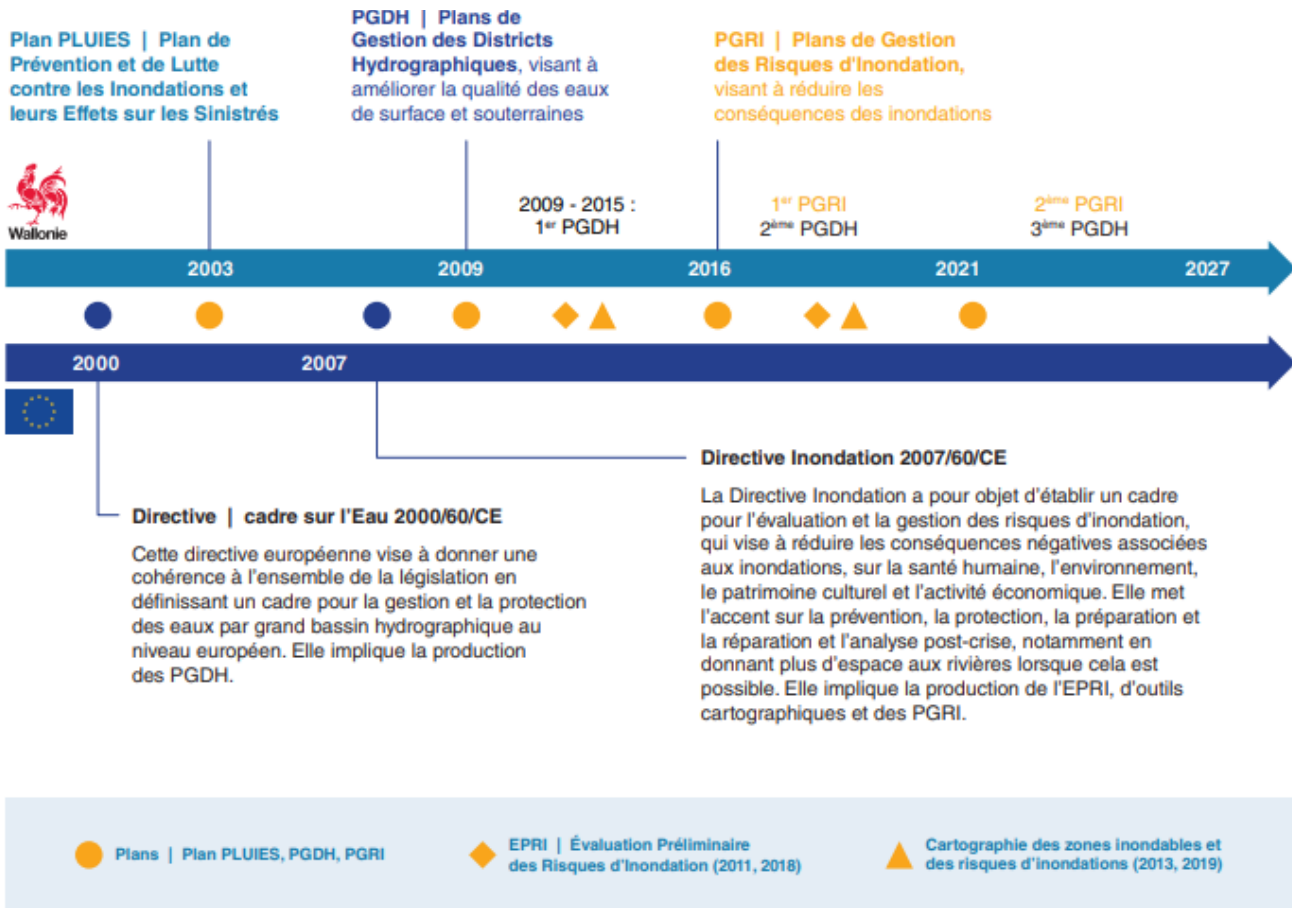
- Les projets de Plans de Gestion des Risques d'Inondation pour la Wallonie, adoptés en première lecture par le Gouvernement Wallon le 25 mars 2021 (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>)
- Leurs annexes cartographiques (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>)
- Le Rapport sur les Incidences Environnementales ou RIE (<http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/docs/FR/RIE-PGRI-2227-FR.pdf>)
- La brochure de synthèse (http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/docs/FR/SPW-Enquetes_publicques_PGRI-Brochure_web-FR.pdf)

D'autres documents sont encore accessibles via l'adresse internet générale, notamment :

- Une vidéo de présentation de l'enquête publique (<https://www.youtube.com/watch?v=IhcDHccpgag>)
- Des références légales utiles dont la Directive 2007/60/CE du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et la gestion des risques d'inondation (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=LEGISSUM%3A128174>) et le Code de l'Eau qui transpose notamment la Directive 2007/60/CE en droit wallon (<http://environnement.wallonie.be/legis/Codeenvironnement/codeeaucoordonneD.htm>)

Avant de transmettre vos avis et observations selon les modalités prévues par cette enquête publique, il vous est recommandé de consulter les divers documents s'y rapportant, accessibles soit via internet <http://environnement.wallonie.be/enquetepublique-plandegestion-inondation/ressources.html>

soit en version papier directement auprès de votre administration communale.

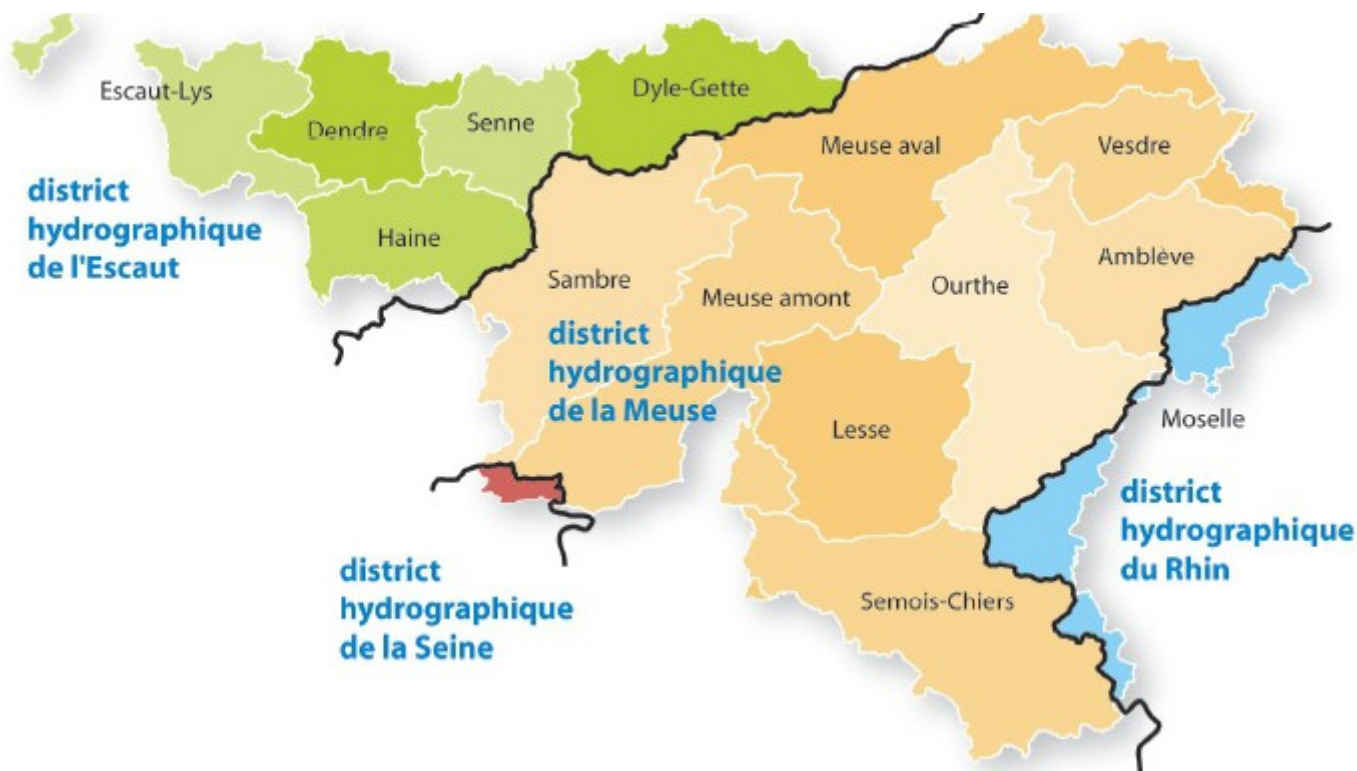


Directive Inondation – 2^{ème} cycle

Une fois que vous aurez bien étudié la question, vous pourrez donner votre avis sur ce nouveau plan

- soit en prenant rendez-vous dans votre administration communale,
- soit en remplissant le formulaire en ligne sur http://enquetes.wallonie.be/limesurvey_prod2/index.php?sid=22842&lang=fr

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participeront à cette enquête publique !



Carte reprenant les districts hydrographiques et les sous-bassins de Wallonie (source : site web CR Semois-Chiers).

À venir !

Durant le mois de juillet et d'août, nous organisons des balades.
N'hésitez pas à aller voir les informations de celles-ci sur notre page Facebook !

Fermeture du bureau du Contrat de rivière Amblève/Rour du 1^{er} au 15 août

L'été, période de vacances par excellence !

Afin de permettre à l'équipe de la Cellule de coordination d'en profiter et de prendre des congés pour « recharger ses batteries », le bureau du Contrat de rivière Amblève/Rour sera fermé du 31 juillet au 16 août inclus. Nous ne serons à ce moment plus joignables par téléphone, et vos e-mails ne seront traités qu'après notre retour.

Merci de votre compréhension, bonnes vacances et au plaisir de vous retrouver par après en pleine forme !

L'équipe du Contrat de rivière Amblève/Rour : Christine, Manhattan, Pascal et Lisa.

Publicités



Nature & Bois
Etienne Lorent

- Travaux spécifiques en réserve et espace naturel
- Aménagements & constructions en bois & métal
- Balisage et mobilier d'extérieur
- Cartographie informatisée
- Gestion forestière et expertise
- Organisation de vente de bois

56 Rahier 4987 Stoumont
+32 476 98 45 69
etienne.lorent@nature-et-bois.be
www.nature-et-bois.be

BOISLOCAL
NOTRE SAVOIR-FAIRE

"Le Manoir de Sterpigny"

Sterpigny 19 – B-6673 GOUVY

☎ 0032/43688120 • Gsm: 0032/477357004



Capacité d'accueil
12 personnes

Partagez en famille
un séjour agréable et convivial

Promenades balisées ou guidées
Ski

Renseignements :
Claire BOUILLENNE



claire.bouillenne@gmail.com
www.lemanoirdesterpigny.be

Au Gîte Rural
Château Ferme
du 17^{ème}

Le Manoir de Sterpigny

Rendez-vous avec la Nature • Au cœur du Parc Naturel des deux Ourthes
Découvrez Forêts et Paysages Ardennais

ENGIE

Electrabel

ARDENNE ACTIVITY

OVIFAT

Par sympathie

Agréé ibz 20 1901 05

3Etechnic

INFORMATIQUE - ÉLECTROMÉNAGER - SON & LUMIÈRE

ALARME - VIDÉOSURVEILLANCE

~ Dépannage toute marque ~

ROUTE DE COO 28 À TROIS-PONTS - WWW.3Etechnic.BE - 080/68.49.49

Belfius

Banque & Assurances

Ardenne - Spa
Pays de Herve

Aubel - Battice - Dison
Herve - Malmedy
Spa - Stavelot
Theux-Pepinster
Vielsalm - Welkenraedt

Paul Lemaire

JARDINERIE, PÉPINIÈRE,
PARCS ET JARDINS,
ESPACES VERTS D'ENTREPRISES
ET DE LIEUX PUBLICS.

Spécialiste de la gestion différenciée et de l'écologie
appliquée aux jardins et aux espaces verts.

Route d'Eupen, 45 - 4950 Waimes
Téléphone : 080 / 67 21 41
E.mail : info@paul-lemaire.be



Le Contrat de Rivière de l'Amblève/Rour : un projet mené avec les communes de Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région Wallonne et les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Wasserlaufvertrag für die Amel/Rour : das Projekt wird geführt mit den Gemeinden von Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Sankt-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, das Landwirtschafts-Ministerium, die Wallonische Region und die Provinzen Lüttich und Luxemburg.



N'oubliez pas d'aimer notre page Facebook
<https://www.facebook.com/crambleve/>